

Concours de dessins Prix Manga San Edition 2019

漫画

Règlement :

En option, nous proposons également, aux élèves des établissements inscrits au prix de participer à un concours de dessins « Manga » qu'ils soient lecteurs ou non.

Les dessins lauréats du concours serviront d'illustration aux affiches du prix Mangasan de l'édition suivante (Prix Mangasan 2020).

Modalités :

Le dessin, de format portrait A4 en couleur, devra être une œuvre de création originale, inspiré de l'univers du manga et/ou du prix Manga San.

L'utilisation des outils informatiques est autorisée pour les décors.

Toute copie/plagiat intégrale d'une œuvre existante sera écartée du concours.

Chaque candidat n'est autorisé à remettre un seul dessin au CDI.

La date limite de retour des dessins est fixée au 15 septembre 2019.

A compter de cette date, une première sélection écartera tous les dessins qui ne répondent pas aux critères définis par le règlement, au même titre que ceux dont la qualité graphique sera jugée insuffisante.

C'est à partir de cette sélection que les membres du jury composé d'élèves *, de professeurs*, des personnels de la médiathèque, des membres de l'association Manga NC et de la librairie l'As de trèfle voteront pour déterminer les dessins lauréats, le jour de la cérémonie de remise des prix.

* deux élèves ne participant pas au concours de dessin et un professeur de chaque établissement

Les prix :

Des mangas, des livres, des bons d'achat offerts par la librairie l'As de trèfle peuvent récompenser les jeunes qui se seront particulièrement investis dans une ou l'autre de ces catégories (lecture, dessin, les deux).